



RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01284
Numéro SIREN : 424 776 177
Nom ou dénomination : B2A

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/010813

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/010813**
n° de gestion : **1999B01284**
n° SIREN : **424 776 177 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 24/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

B2A - Société à responsabilité limitée
1 place D'avril 38000 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1314898



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2016 12			Exercice N-1 31/08/2015 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	259 925.57		259 925.57	259 925.57			
	Autres immobilisations incorporelles	21 962.53	21 962.53		1 601.00	-1 601.00	-100.00	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	124 113.92	67 316.46	56 797.46	65 380.20	-8 582.74	-13.13	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	15 150.00		15 150.00	15 150.00				
Total II	421 152.02	89 278.99	331 873.03	342 056.77	-10 183.74	-2.98		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	480.00		480.00		480.00		
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	272 559.57	23 444.58	249 114.99	239 991.97	9 123.02	3.80	
	Autres créances	15 886.72		15 886.72	18 863.73	-2 977.01	-15.78	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	2 534.94		2 534.94	2 534.94				
Disponibilités	553 529.60		553 529.60	527 974.58	25 555.02	4.84		
Charges constatées d'avance (3)	11 566.54		11 566.54	7 512.00	4 054.54	53.97		
Total III	856 557.37	23 444.58	833 112.79	796 877.22	36 235.57	4.55		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 277 709.39	112 723.57	1 164 985.82	1 138 933.99	26 051.83	2.29		

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le:
19 JUL. 2017

Soumis à la procédure de liquidation judiciaire
10815

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/08/2016	31/08/2015	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	305 000.00	305 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	30 500.00	30 500.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	33.26	33.26		
	Autres réserves		8 668.73	-8 668.73	-100.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	232 807.46	225 528.69	7 278.77	3.23
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	568 340.72	569 730.68	-1 389.96	-0.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	46 370.05	50 542.81	-4 172.76	-8.26
	Concours bancaires courants	545.66		545.66	
	Emprunts et dettes financières diverses	48 866.80	3 488.24	45 378.56	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 071.14	44 832.02	-27 760.88	-61.92
	Dettes fiscales et sociales	286 673.41	285 301.84	1 371.57	0.48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	4 806.04	12 712.40	-7 906.36	-62.19	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	192 312.00	172 326.00	19 986.00	11.60
	Total IV	596 645.10	569 203.31	27 441.79	4.82
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 164 985.82	1 138 933.99	26 051.83	2.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

573 978.18 538 654.31

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2016	12		31/08/2015	12	Euros	%
	France	Exportation	Total				
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 658 859.74		1 658 859.74	1 612 892.47		45 967.27	2.85
Chiffre d'affaires NET	1 658 859.74		1 658 859.74	1 612 892.47		45 967.27	2.85
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			76 366.69	79 803.70		-3 437.01	-4.31
Autres produits			14.08	8.93		5.15	57.67
Total des Produits d'exploitation (I)			1 735 240.51	1 692 705.10		42 535.41	2.51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			257 304.06	281 499.28		-24 195.22	-8.60
Impôts, taxes et versements assimilés			22 265.77	21 947.99		317.78	1.45
Salaires et traitements			754 786.74	714 894.93		39 891.81	5.58
Charges sociales			348 726.64	325 300.99		23 425.65	7.20
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 789.47	25 047.53		2 741.94	10.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 595.50	20 567.50		-5 972.00	-29.04
Dotations aux provisions							
Autres charges			148.41	1 917.43		-1 769.02	-92.26
Total des Charges d'exploitation (II)			1 425 616.59	1 391 175.65		34 440.94	2.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			309 623.92	301 529.45		8 094.47	2.68
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

364.00

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2016	12	31/08/2015	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 413.99		2 059.97	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 413.99		2 059.97	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 434.45		1 206.73	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 434.45		1 206.73	
2. Résultat financier (V-VI)	-20.46		853.24	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	309 603.46		302 382.69	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			364.00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII			364.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			-364.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	76 796.00		77 218.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 736 654.50		1 695 129.07	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 503 847.04		1 469 600.38	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	232 807.46		225 528.69	

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE DU 01/09/2015 AU 31/08/2016

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 164 985.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 658 859.74 Euros et dégageant un bénéfice de 232 807.46 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

l'année civile 2016. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 19 418 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	19 418
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	19 418

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	283 053		
Installations générales agencements aménagements divers	46 142		3 468
Matériel de transport	30 550		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 816		14 138
TOTAL	106 508		17 606
Prêts, autres immobilisations financières	15 150		
TOTAL	15 150		
TOTAL GENERAL	404 711		17 606

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 165	281 888	281 888
TOTAL		1 165	281 888	281 888
Installations générales agencements aménagements divers			49 610	49 610
Matériel de transport			30 550	30 550
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			43 954	43 954
TOTAL			124 114	124 114
Prêts, autres immobilisations financières			15 150	15 150
TOTAL			15 150	15 150
TOTAL GENERAL		1 165	421 152	421 152

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		1 601	1 165	21 963
TOTAL	21 527	1 601	1 165	21 963
Installations générales agencements aménagements divers	17 173	9 689		26 862
Matériel de transport	10 195	6 110		16 305
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 760	10 389		24 149
TOTAL	41 128	26 188		67 316
TOTAL GENERAL	62 655	27 789	1 165	89 279

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 601				
TOTAL	1 601				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 689				
Matériel de transport	6 110				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 389				
TOTAL	26 188				
TOTAL GENERAL	27 789				

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 736	14 596	15 887		23 445
TOTAL	24 736	14 596	15 887		23 445
TOTAL GENERAL	24 736	14 596	15 887		23 445
Dont dotations et reprises d'exploitation		14 596	15 887		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 150		15 150
Autres créances clients	272 560	272 560	
Personnel et comptes rattachés	108	108	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 474	1 474	
Divers état et autres collectivités publiques	12 867	12 867	
Débiteurs divers	1 438	1 438	
Charges constatées d'avance	11 567	11 567	
TOTAL	315 163	300 013	15 150

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	546	546		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	46 370	23 703	22 667	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 071	17 071		
Personnel et comptes rattachés	102 749	102 749		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 625	69 625		
Impôts sur les bénéfices	7 146	7 146		
Taxe sur la valeur ajoutée	97 275	97 275		
Autres impôts taxes et assimilés	9 878	9 878		
Groupe et associés	48 867	48 867		
Autres dettes	4 806	4 806		
Produits constatés d'avance	192 312	192 312		
TOTAL	596 645	573 978	22 667	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	21 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 173			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	25.0000	12 200			12 200

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 940
Autres créances	12 867
Total	26 807

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	546
Emprunts et dettes financières diverses	504
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 420
Dettes fiscales et sociales	145 404
Autres dettes	4 087
Total	156 961

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 567
Total	11 567
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	192 312
Total	192 312

B2A

Société à responsabilité limitée
au capital de 305 000 Euros
Siège social : 1, place d'Avril
38000 GRENOBLE
424 776 177 RCS GRENOBLE

PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit février, à dix-huit heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

La société « AGAO » représentée par Monsieur Gilles BOURGUIGNON	
12 196 parts, ci	12 196 parts
Monsieur Gilles BOURGUIGNON	
1 part, ci.....	1 part

Total des parts présentes ou représentées	12 197 parts

sur les douze mille deux cent parts composant le capital social.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 12 197 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gilles BOURGUIGNON, gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau :

- le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016,
- le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

- . Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016.
- . Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 et affectation des résultats.
- . Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- . Quitus de la gérance.
- . Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 232 807,46 euros.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, pour un montant de 2 450 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2016, s'élevant à 232 807,46 euros, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice.....232 807,46 Euros

A titre de dividendes aux associés..... 232 807,46 Euros

Le dividende brut par part sera de 19,08 Euros pour les associés y ayant droit.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 335 533,26 Euros.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des Impôts.

L'Assemblée générale prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2013 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées, par part à :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2012/2013	16,11 euros	/	/
2013/2014	18,85 euros	/	/
2014/2015	19,19 euros	/	/

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions relevant de l'article L.223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions de ce rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**, les associés concernés s'étant abstenus successivement de prendre part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

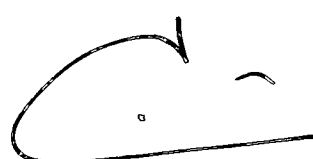
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés présents.

Le Gérant




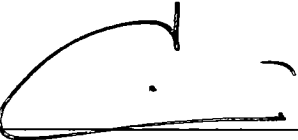
L'associé



B2A

Société à responsabilité limitée
au capital de 305 000 Euros
Siège social : 1, place d'Avril
38000 GRENOBLE
424 776 177 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**- REUNION DU 28 FEVRIER 2017 -****FEUILLE DE PRESENCE**

NOMS, PRENOMS ET DOMICILE DES ASSOCIES OU DES MANDATAIRES	PARTS	MANDATS	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU DES MANDATAIRES
SARL AGAO 15, Allée des Moissons 38530 SEYSSINS	12 196		12 196	
M. Eric LEVOIR 16, domaine Saint Hugues 38120 ST EGREVE	1		1	
M. Gilles BOURGUIGNON 15, Allée des Moissons 38530 SEYSSINS	1		1	
M. Patrick MESNARD Chemin de la Grande Forêt 38300 CHEZENEUVE	1		1	
M. Jean-Pierre FEYEL 12, rue Henri DEBRAY 38000 GRENOBLE	1		1	
TOTAL	12 200			

Le gérant certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que... associés sont présents ou représentés, totalisant... parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées... voix.

A la présente sont annexés... pouvoirs.